POURQUOI LES MONTAGNES SONT-ELLES IMPORTANTES POUR LES FORÊTS ET LA BIODIVERSITÉ

UN APPEL À L'ACTION POUR INCLURE LES MONTAGNES DANS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenariat de la montagne

LA BIODIVERSITÉ ET LES FORÊTS DANS LES RÉGIONS DE MONTAGNE :
UN APPEL À L'ACTION POUR INCLURE LES MONTAGNES DANS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les montagnes couvrent 25 pour cent de la superficie des terres émergées de la planète et 12 pour cent de la population mondiale qui vit dans les régions de montagne en dépend pour sa subsistance. Le développement durable des montagnes devrait être une priorité mondi-
ale, compte-tenu de la multitude de biens et de services qui découlent des écosystèmes de montagne, notamment l'eau que la moitié des habitants de la planète boit et utilise pour l'irrigation et la production d'énergie. Ces services écosystémiques - ainsi que les habitants des régions de montagne qui en sont les gardiens et les bénéficiaires sont particulièrement vulnérables aux conséquences du changement climatique et des catastrophes naturelles. La dégradation de ces services écosystémiques aura des conséquences directes sur les régions en aval et le bien-être de l'humanité.

Suite à l'appel pour le développement durable de la montagne au titre du chapitre 13 d'Action 21, le plan d'action approuvé lors du Sommet de la Terre en 1992 et le récent document
final de Rio+20, «L'avenir que nous voulons», **les enjeux liés aux montagnes doivent être pris en compte dans les ODD, en particulier les objectifs pour lesquels les montagnes peuvent jouer un rôle de premier plan. Il s'agit notamment des thématiques liées à la pau-
vreté, à l'eau, à l'alimentation, à l'énergie, à la durabilité environnementale, au changement climatique et aux catastrophes naturelles.**

Il convient d'engager les actions suivantes1 pour protéger les communautés et les écosystèmes fragiles de montagne, en particulier, dans les pays en développement :

- Reconnaître que les zones de montagne disposent d'infrastructures plus précaires, d'un accès limité au marché et de conditions moins favorables pour l'agriculture que dans les zones de plaine et que la pauvreté frappe davantage les communautés de montagne;
- Reconnaître que les communautés de montagne et les populations qui vivent dans les zones en aval dépendent des forêts de montagne et autres écosystèmes de montagne pour un large éventail de biens et de services écosystémiques, comme l'eau, les produits forestiers ligneux et non ligneux (notamment les plantes médicinales), l'énergie, l'atténuation des risques naturels, ainsi qu'à des fins récréatives, spirituelles et culturelles;
- Reconnaître que les montagnes sont d'importants centres d'agro-biodiversité, abritant d'importants réservoirs de gènes utiles pour l'agriculture, les plus importants au monde, notamment une grande diversité génétique en matière de cultures, de bétail et de faune, ainsi que des savoirs sur les pratiques traditionnelles de gestion, essentiels pour assurer la sécurité alimentaire dans le contexte du changement climatique;
- Reconnaître la forte concentration dans les régions de montagne de points chauds de la biodiversité, y compris la grande diversité des écosystèmes, la richesse des espèces et le nombre d'espèces endémiques et menacées d'extinction;
- Reconnaître la nécessité d'arrêter et d'empêcher toute nouvelle perte ou dégradation des écosystèmes de montagne, notamment les écosystèmes forestiers, pour éviter l'impact négatif que cela entraînerait sur le bien-être de l'humanité;
- Renforcer l'utilisation durable et la conservation des écosystèmes de montagne et s'attaquer aux facteurs qui sous-tendent la dégradation de l'écosystème, en favorisant les stratégies d'adaptation axées sur les écosystèmes et de gestion durable des forêts;
- Créer et mettre en œuvre des politiques et des cadres appropriés, y compris au niveau transfrontalier;
- Encourager les investissements dans le développement durable dans les pays de montagne, y compris pour la conservation de la biodiversité et de l'agro-biodiversité et la gestion durable des forêts, en tenant compte des engagements pris dans des cadres pertinents, comme la Convention sur la diversité biologique et le Programme de travail sur la diversité biologique des montagnes;

Soutenir la création de cibles et d'indicateurs relatifs aux montagnes dans le cadre des objectifs liés à la pauvreté, la durabilité environnementale, la biodiversité et les forêts:

OBJECTIF THÉMATIQUE	CIBLE PROPOSÉE	INDICATEURS PROPOSÉS
Durabilité environnementale /Forêts/ Biodiversité	« D'ici à 2030, la résilience des écosystèmes et la contribution de la biodiversité aux stocks de carbone auront été renforcées par la conservation et la restauration, y compris la restauration d'au moins 15 pour cent des écosystèmes dégradés ». « D'ici à 2030, au moins 17 pour cent des terres émergées de la planète particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services écosystémiques, comme les montagnes, sont conservées au moyen de réseaux efficaces d'aires protégées, gérés équitablement et écologiquement représentatifs, ainsi que par le biais d'autres mesures efficaces de conservation à dimension locale et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre ». « D'ici à 2030, parvenir à une réduction significative de la perte de la diversité biologique des montagnes au niveau mondial, régional et national, à travers la mise en œuvre des principaux objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB) ».	Le nombre de pays intégrant des approches d'adaptation axées spécifiquement sur les écosystèmes de montagne dans les stratégies/ plans de développement sectoriel et national pertinents. La proportion des écosystèmes de montagne dégradés qui ont été restaurés, des écosystèmes dont la résilience a été renforcée et la contribution de la biodiversité à l'amélioration des stocks de carbone. Pourcentage des régions de montagne intégrées dans les réseaux écologiques. Pourcentage des régions de montagne couvertes par des aires protégées. Nombre de pays mettant en œuvre, dans le cadre de leurs priorités nationales et régionales, le Programme de travail sur la diversité biologique des montagnes de la Convention sur la diversité biologique.
Durabilité environnementale/ Forêts	« D'ici à 2030, accroître d'au moins 50 pour cent, la superficie des forêts de montagne gérées de manière durable ». « D'ici à 2030, le taux de perte de tous les habitats naturels de montagne, y compris les forêts, est au moins réduit de moitié voire ramené près de zéro si possible, et le taux de dégradation et de fragmentation sont considérablement réduits ».	Nombre de plans nationaux. Nombre de plans de gestion durable des ressources des écosystèmes de montagne (comme les forêts) mis en œuvre. Taux de perte, de dégradation et de fragmentation des habitats naturels de montagne, y compris les forêts.

1 Bien que ces recommandations visent expressément les régions de montagne, elles pourraient également s'appliquer à d'autres régions.

FORÊTS ET BIODIVERSITÉ DES MONTAGNES : FAITS MARQUANT ET CHIFFRES CLÉS

Les forêts de montagne fournissent des biens et des services écosystémiques à des millions de personnes dans les communautés de montagne et les régions en aval. Les forêts de montagne couvrent plus de 9 millions de kilomètres carrés, soit 23 pour cent des forêts du monde. Les forêts de montagne et les autres réserves de biodiversité de montagne sont une source de nombreux avantages, tels que le contrôle de l'érosion, l'amélioration de la qualité
de l'eau et l'accroissement de la quantité d'eau, la fixation du carbone, les activités de loisirs et de tourisme, le bois de chauffage ainsi que les produits ligneux et non ligneux. Plus de 650 millions de personnes dans les pays en développement vivent dans des régions de montagne.

De l'eau propre pour les populations en aval. Les forêts de montagne influencent fortement la qualité et la quantité des disponibilités en eau, aussi bien pour les communautés et les industries de montagne que pour celles en aval des montagnes à travers la rétention des précipitations, l'amélioration de l'infiltration du sol et la bioremédiation de l'eau. De nombreuses zones urbaines à travers le monde dépendent de l'eau fournie par les forêts de montagne. En Afrique de l'Est, toute l'eau utilisée à Dar-es-Salaam (une ville de plus de 4 millions d'habitants) durant la saison sèche pour la consommation humaine et la production d'énergie provient des forêts humides des Monts Uluguru; et à New York, plus de 9 millions d'habitants dépendent de l'eau de très bonne qualité provenant des bassins

hydrographiques
des montagnes Catskills. Les forêts de brouillard des Andes, les forêts de brouillard intactes du parc naturel national de Selva de Florencia, qui s'étendent sur une superficie d'un peu

plus
de 1 000 ha, fournissent de l'eau à 60 000 habitants.

Une protection contre les risques naturels. Les forêts jouent un rôle précieux dans la

protec-
tion contre les dangers naturels. Opérant comme des barrières physiques, elles empêchent ou ralentissent les chutes de pierres, les glissements de terrain, les coulées de débris et les avalanches. Les racines des arbres stabilisent le sol, préviennent l'érosion et réduisent les risques d'inondations. Par exemple, le ruissellement de surface maximal lors des fortes précipitations dans les Alpes autrichiennes est de 40 à 80 pour cent moins important dans les forêts que dans les pâturages. Les forêts sont des systèmes dynamiques et leur rapport qualité prix est généralement excellent, par rapport à d'autres mesures techniques similaires
qui permettraient d'atteindre le même niveau de protection.

Riches en biodiversité et sources de moyens de subsistance. 25 des 34 points chauds de la biodiversité mondiale sont situés entièrement ou partiellement dans des régions de montagne. Les régions de montagne sont le refuge de nombreuses espèces végétales et animales
endémiques ou menacées. Les régions de montagne abritent une grande diversité génétique
de plantes et d'animaux, et les pratiques traditionnelles de gestion des ressources mises en œuvre par les communautés de montagne assurent une protection contre les pressions et les changements. Les écosystèmes forestiers de montagne et autres réserves de biodiversité
représentent pour de nombreuses communautés des «filets de sécurité» pour leurs moyens de subsistance. Ce sont des sources de bois, de fourrage, de nourriture et de produits forestiers non ligneux importants sur le plan économique. Dans le centre du Bhoutan, les produits forestiers non ligneux contribuent à hauteur de 20 pour cent à la nutrition des ménages, et à hauteur de 19 pour cent à leurs revenus.

Valeurs récréatives et spirituelles. Les montagnes, de part leur diversité biologique, offrent des paysages qui sont devenus des attractions touristiques et qui permettent souvent aux communautés locales et à leurs habitants de générer des revenus lorsqu'elles sont gérées de façon durable. Les montagnes sont également d'importants centres de spiritualité et de ressourcement.

Les forêts de montagne et leur biodiversité sont de plus en plus sollicitées par les utilisateurs locaux, régionaux et internationaux, et de nombreux produits et services fournis par
les écosystèmes des montagnes sont menacés. La conversion des forêts de montagne ou des terrains broussailleux en terres agricoles a de profondes répercussions, comme l'augmen-
tation du ruissellement et l'accélération de l'érosion. Dans les zones tropicales et subtropicales, le défrichement des forêts de montagne peut être particulièrement dommageable, car
il augmente la fréquence et l'ampleur des catastrophes naturelles provoquées par les fortes

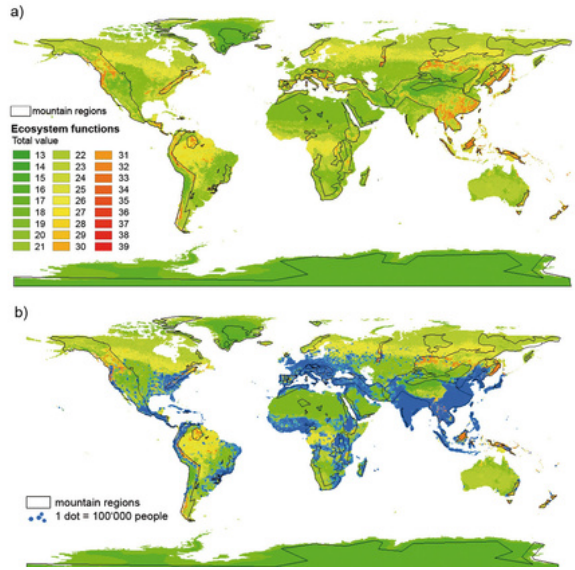

Figure a) Grande capacité des régions de montagne à fournir des services éco-systémiques
Figure b) La forte demande de services éco-systémiques en particulier pour les zones de plaine
(Source : Source : Grêt-Regamey A, Brunner SH, & Kienast F, 2012, Mountain ecosystem services : Who cares? Mountain Research and Development, 32(S1) :S23-S34)

Les activités de reboisement peuvent aggraver la pénurie d'eau dans les bassins versants et engendrer un recul de la biodiversité si les arbres à croissance lente sont remplacés
par des espèces à croissance rapide et plus gourmandes en eau. D'autres pressions sont exercées sur les forêts de montagne et les écosystèmes riches en biodiversité, comme l'ur- banisation galopante, l'accroissement des feux de forêt et des projets de développement d'infrastructures (comme les routes, les barrages, les centrales hydroélectriques et les infra- structures touristiques).

Les principes de gestion durable des forêts devraient être appliqués pour gérer les

forêts
de montagne du monde et leurs multiples avantages. Il n'existe pas de solution unique et
les solutions mises en place peuvent varier d'une région à l'autre. Cependant, elles

doivent
toutes veiller à ce que la gestion et l'utilisation des forêts respectent et protègent leur diversité biologique, leur productivité et leur capacité de régénération afin qu'elles puissent continuer à assurer leurs fonctions écologiques, économiques et sociales. Il convient de mettre en œuvre des politiques solides pour protéger les forêts de montagne,

notamment
des politiques visant à sécuriser les droits fonciers à long terme des communautés et autres
usagers des forêts de montagne.

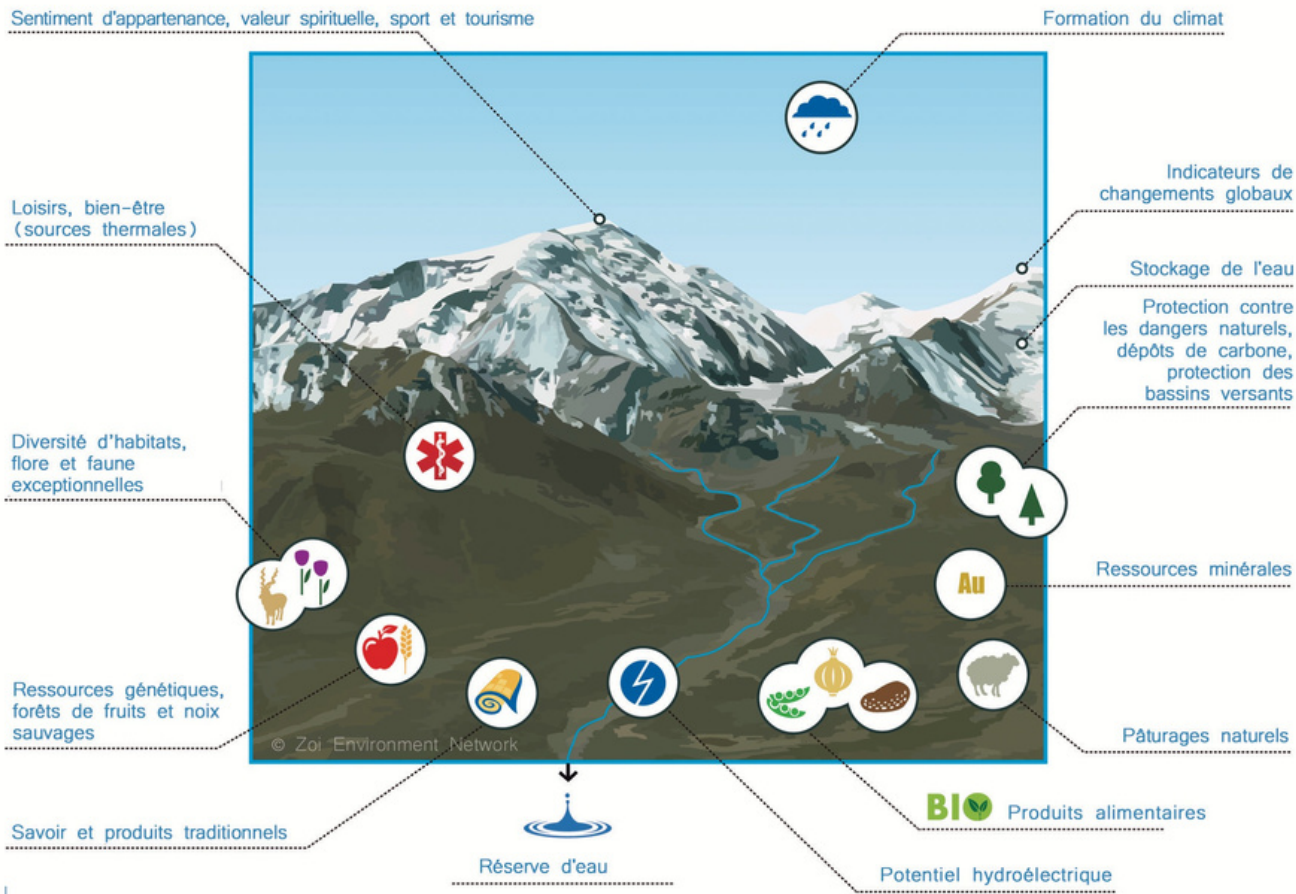

© istockphoto/Pgiam

© Wenzel Prokosch

Organisations participantes :

Austrian Development Cooperation

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Federal Department of Foreign Affairs FDFA
Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

UNIVERSITÄT BERN
CDE CENTRE FOR DEVELOPMENT AND ENVIRONMENT

UNEP

GRID ARENDAL
A Centre Collaborating with UNEP

FAO

ZOI

CARPATHIAN CONVENTION

alpenkonvention · convention alpine
convenzione delle alpi · alpska konvencija

ICIMOD

CONDESAN

BOKU

Clause de sauvegarde : Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques des organisations participantes ni n'implique leur adhésion. Les appellations et les déclarations incluses ne sont pas l'expression d'une prise de position des organisations participantes quant au statut juridique des pays, territoires, villes, compagnies ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

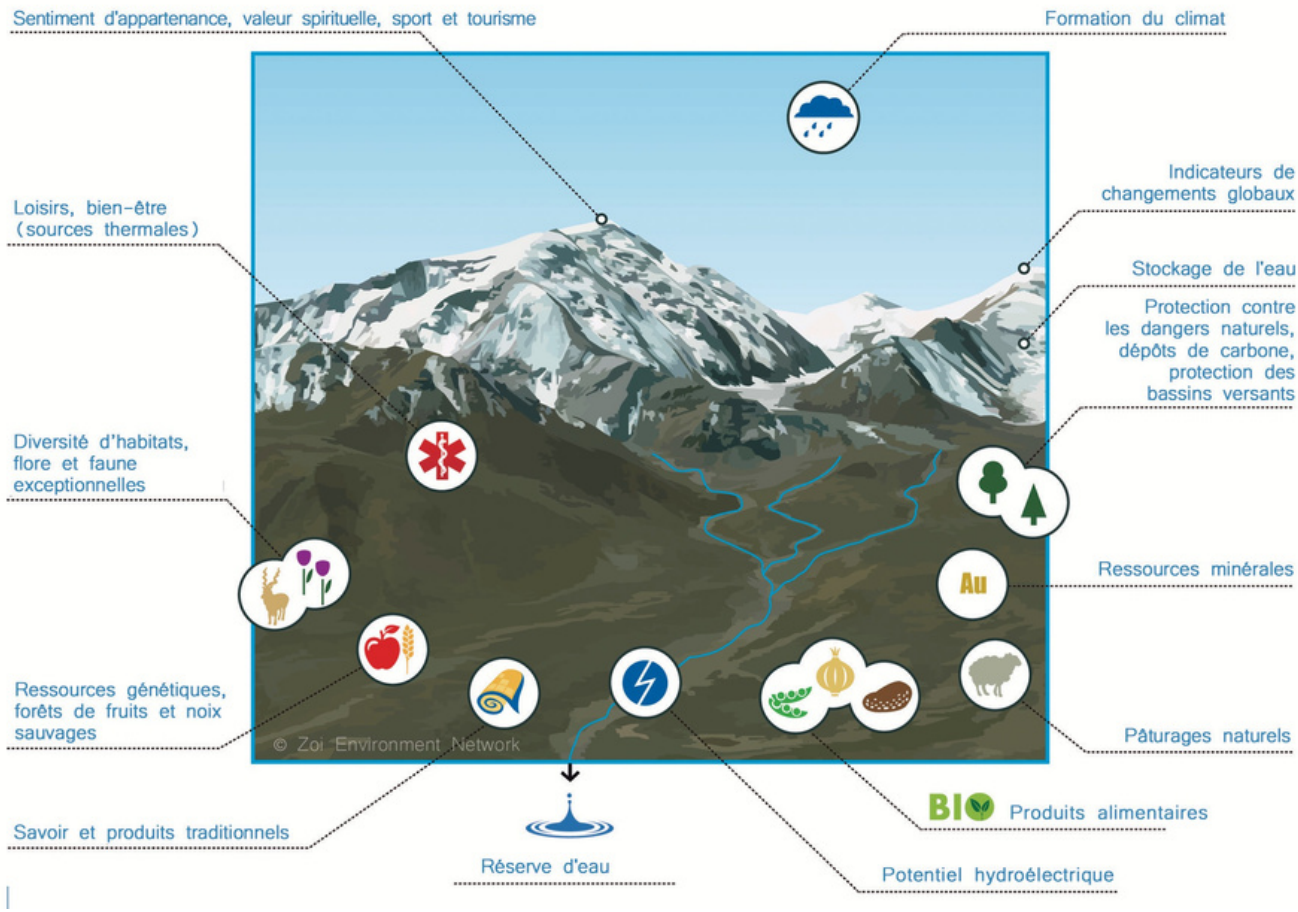

© istockphoto/Pgiam

© Wenzel Prokosch

Organisations participantes :

Austrian Development Cooperation

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Federal Department of Foreign Affairs FDFA
Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

UNIVERSITÄT BERN
CDE
CENTRE FOR DEVELOPMENT AND ENVIRONMENT

UNEP

GRID ARENDAL
A Centre Collaborating with UNEP

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

CARPATHIAN CONVENTION

alpenkonvention · convention alpine
convenzione delle alpi · alpska konvencija

ICIMOD

CONDESAN

BOKU

Clause de sauvegarde : Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques des organisations participantes ni n'implique leur adhésion. Les appellations et les déclarations incluses ne sont pas l'expression d'une prise de position des organisations participantes quant au statut juridique des pays, territoires, villes, compagnies ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.